

Madame, Monsieur,

Vous trouverez à la suite du présent courrier l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription de votre enfant au sein de notre établissement pour la rentrée scolaire 2026-2027.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter l'ensemble des formulaires et de vous présenter, selon le planning d'inscription joint au dossier, munis des pièces suivantes :

- Une photographie d'identité récente (*destinée à la fiche infirmerie, +1 si internat*)
- La photocopie recto-verso d'une pièce d'identité de l'élève.
- La photocopie du livret de famille (*pages relatives aux parents et à l'ensemble de la fratrie*)
- Le jugement de divorce précisant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et de garde, le cas échéant.
- Photocopie PAP ou PAI.
- Photocopie vaccinations.

L'ensemble des documents est également disponible sur notre site :

<https://www.montesoro.net/fr/inscriptions>

Afin de faciliter les démarches administratives, nous vous invitons à vérifier que l'ensemble des documents demandés est dûment complété et signé avant votre passage d'inscription.

Enfin, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre établissement.

INSCRIPTIONS LYCEE PAUL VINCENSINI

DU MERCREDI 01 JUILLET AU VENDREDI 03 JUILLET 2026

Entrée principale du lycée- Rue de la 4^{ème} DMM 20600 BASTIA

Horaires	Mercredi 01 Juillet	Jeudi 02 Juillet	Vendredi 03 Juillet
<ul style="list-style-type: none">- 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30	<p>Inscriptions en classe de seconde générale pour les élèves issus des collèges de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bastia- Luri- Saint-Flornet	<p>Inscriptions en classe de seconde générale pour les élèves issus des collèges de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lucciana- Biguglia- Folelli	<p>Inscriptions en classe de seconde générale pour les élèves issus des collèges de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Cervione,- Prunelli di Fiumorbu- Corse du sud <p>Inscriptions des élèves de premières et terminales nouvellement affectés au lycée Paul Vincensini.</p> <p>Inscription des élèves futurs internes</p>

Fiche d'inscription (Cette fiche est un formulaire pdf modifiable, vous pouvez la compléter numériquement ou après l'avoir imprimée).**Identité de l'élève**

Nom : Prénoms :
 Né(e) le : à :
 Nationalité :
 @ courriel : Tel mobile :

Scolarité de l'année en cours

Classe: Seconde bilingue :
 LVA : Anglais LVB: (Allemand, Corse, Espagnol, Italien)
 Enseignement optionnel général (1 choix possible) : Arts Plastiques: LVC (Corse) :
 Enseignement optionnel techno (1 choix possible) : SS : CIT et SI :
 Régime : Externe : DP : Interne :

Scolarité de l'année précédente

Classe :
 LV1 : LV2 : Option1 : Option2 :
 Établissement : Commune :

Représentant légal ***A contacter en priorité :**

Lien avec l'élève * :
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune: Pays :
 Tel domicile : Tel mobile : Tel travail :
 @ courriel : J'accepte de recevoir des sms :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : (voir la liste jointe pour déterminer le code correspondant à votre situation)**Représentant légal *****A contacter en priorité :**

Lien avec l'élève * :
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune: Pays :
 Tel domicile : Tel mobile : Tel travail :
 @ courriel : J'accepte de recevoir des sms :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : (voir la liste jointe pour déterminer le code correspondant à votre situation)**Autre responsable ou personne à contacter**

Lien avec l'élève * :
 Nom : Prénom :
 Tel domicile : Tel mobile : Tel travail :
 @ courriel :

* Le représentant *légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grands-parents), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent).

Accusé de lecture de la charte informatique

À consulter sur le site et à remettre avec le dossier d'inscription

Autorisation valable pour toute la durée de la scolarité

Je soussigné(e) NOM : Prénom : Classe :

Reconnais avoir pris connaissance de la charte informatique de la Cité Scientifique, Technologique et Professionnelle (Lycées Scamaroni et Vincensini) et m'engage à la respecter sous peine de voir appliquer les sanctions prévues au dernier paragraphe.

Je reconnais également avoir été informé que des dispositions techniques ont été prises (contrôle effectué lors des connexions, suivi de l'utilisation des différents postes) afin de vérifier que l'usage du réseau informatique est bien conforme aux règles indiquées dans la présente charte.

Date :

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :

Accusé de lecture du règlement intérieur

À consulter sur le site et à remettre avec le dossier d'inscription

Je soussigné(e) : , représentant légal de l'élève :

en classe de :

Qualité : Demi-pensionnaire : Interne : Externe :

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et m'engage à le respecter et le faire respecter tout au long de l'année scolaire.

A Bastia, le :

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :

FICHE INFIRMERIE NON CONFIDENTIELLE

ANNEE SCOLAIRE 20 / 20

NOM.....PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE.....CLASSE.....

DEMI PENSIONNAIRE INTERNE EXTERNE (merci de rayer les mentions inutiles)

ADRESSE DE L'ELEVE.....

TEL DE L'ELEVE.....NUMERO DE SECURITE SOCIALE.....

NOM + TELEPHONE + MAIL RESPONSABLE 1 :	NOM + TELEPHONE + MAIL RESPONSABLE 2 :	NOM + TELEPHONE + MAIL AUTRE PERSONNE SUSCEPTIBLE DE VOUS PREVENIR RAPIDEMENT :
PRENOM + AGE DE LA FRATRIE ET LIEUX DE SCOLARISATION	PRENOM + AGE DE LA FRATRIE ET LIEUX DE SCOLARISATION	PRENOM + AGE DE LA FRATRIE ET LIEUX DE SCOLARISATION

AUTRE :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Autorisation d'intervention chirurgicale :
 Nous soussignés, Mr et/ou Mme
 Autorisons l'anesthésie de notre enfant....., au cas où, victime d'un
 accident ou d'une maladie aigüe à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.
 A..... Le.....Signatures

Date du dernier rappel de vaccin DTCoqPOLIO ou DTP	Nom et téléphone du médecin traitant :
---	---

Fournir photocopie des pages de vaccinations

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

Pour tout troubles de la santé, **un PAI (projet d'accueil individualisé)** est vivement recommandé. Merci de transmettre le **plus rapidement possible** à l'infirmière de l'établissement, ou en son absence, au Directeur d'école, Chef d'établissement, sous enveloppe nominative à l'attention du médecin de l'Education nationale ou de l'infirmière, les **imprimés PAI** correspondant à la pathologie, renseignés par vous et le médecin de votre enfant. Le PAI devra être accompagné de **l'ordonnance de traitement** datée pour **l'année scolaire en cours** ainsi que la **trousse d'urgence** (matériel nécessaire, et les médicaments avec date de validité en cours). Ces imprimés PAI sont téléchargeables sur :
<https://eduscol.education.fr/1207/poursuite-de-la-scolarité-avec-des-traitements-medicaux-particuliers>

Votre enfant a-t-il déjà bénéficié d'un PAI – PPS (MDPH) oui - non si oui, en quelle année.....

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire en contactant l'infirmière de l'établissement.

Ale.....Signatures

L'inscription est soumise au règlement des trimestres précédents

FICHE DEMI-PENSION – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

ÉTABLISSEMENT D'AFFECTATION : Lycée Paul VINCENSINI Lycée Fred SCAMARONI

L'ÉLÈVE :

NOM : PRÉNOM : CLASSE :

PORTABLE : COURRIEL (OBLIGATOIRE) :

NB : les élèves de 2° et les nouveaux demi-pensionnaires doivent télécharger l'application MY TURBOSELF et créer un compte pour le passage à la cantine la veille de la rentrée scolaire.

RESPONSABLE FINANCIER	RESPONSABLE LÉGAL 2
NOM :	NOM :
PRÉNOM :	PRÉNOM :
LIEN DE PARENTÉ :	LIEN DE PARENTÉ :
DATE DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE
ADRESSE :	ADRESSE :
CP : VILLE :	CP : VILLE :
TÉL :	TEL :
COURRIEL :	COURRIEL :
PROFESSION :	PROFESSION :
NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :	NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

FORFAIT FIXE : 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours

Cochez les jours d'inscription à la cantine :

lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Tout forfait pourra être modifié **jusqu'au 30 septembre**.

CHANGEMENT DE RÉGIME : La demande est faite **obligatoirement par écrit au moins 15 jours avant la fin du trimestre en cours** et le changement prend toujours effet en début de trimestre suivant.

Tout trimestre entamé est dû quel que soit le nombre de repas pris.

 **PIECE A FOURNIR OBLIGATOIREMENT : RIB du responsable financier**

DOCUMENT À LIRE POUR APPROBATION : règlement intérieur du service annexe d'hébergement contenant les tarifs pour l'année 2026.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement précité et m'engage à le respecter et le faire respecter tout au long de l'année scolaire.

Contact : bureau des frais scolaires Tel : 04 95 54 53 98 / courriel : frais-scolaires@montesoro.net

DATE :

SIGNATURE

Photo
obligatoire

A remettre
à la rentrée

Fiche INTERNAT pour Vie Scolaire

Cette fiche est un formulaire pdf modifiable, vous pouvez la compléter numériquement ou après l'avoir imprimée

Identité de l'élève

Nom : Prénoms :
Né(e) le : Classe :
@ courriel : Tel mobile :

Représentant légal

Nom : Prénom :
Lien de parenté :
Adresse :
Code postal : Commune: Pays :
Tel domicile : Tel mobile : Tel travail :
@ courriel :

Représentant légal

Nom : Prénom :
Lien de parenté :
Adresse :
Code postal : Commune: Pays :
Tel domicile : Tel mobile : Tel travail :
@ courriel :

Correspondant

Nom : Prénom :
Lien avec l'élève (famille, ami, autre) :
Adresse :
Code postal : Commune: Pays :
Tel domicile : Tel mobile : Tel travail :
Adresse mail :

Accueil à l'internat

L'élève rentrera le lundi matin pour sa première heure de cours.

L'inscription est soumise au règlement des trimestres précédents

FICHE INTERNAT – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

ÉTABLISSEMENT D'AFFECTATION : Lycée Paul VINCENSINI Lycée Fred SCAMARONI

L'ÉLÈVE :

NOM : PRÉNOM : CLASSE :
PORTABLE : COURRIEL (OBLIGATOIRE) :

NB : les élèves de 2° et les nouveaux demi-pensionnaires doivent télécharger l'application MY TURBOSELF et créer un compte pour le passage à la cantine la veille de la rentrée scolaire.

RESPONSABLE FINANCIER	RESPONSABLE LÉGAL 2
NOM :	NOM :
PRÉNOM :	PRÉNOM :
LIEN DE PARENTÉ :	LIEN DE PARENTÉ :
DATE DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE
ADRESSE :	ADRESSE :
CP : VILLE :	CP : VILLE :
TÉL :	TEL :
COURRIEL :	COURRIEL :
PROFESSION :	PROFESSION :
NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :	NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

CHANGEMENT DE RÉGIME : La demande est faite **obligatoirement par écrit au moins 15 jours avant la fin du trimestre en cours** et le changement prend toujours effet en début de trimestre suivant.

Tout trimestre entamé est dû.

 **PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT : RIB du responsable financier**

DOCUMENT À LIRE POUR APPROBATION : règlement intérieur du service annexe d'hébergement contenant les tarifs pour l'année 2026.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement précité et m'engage à le respecter et le faire respecter tout au long de l'année scolaire.

Contact : bureau des frais scolaires Tel : 04 95 54 53 98 / courriel : frais-scolaires@montesoro.net

DATE :

SIGNATURE

Cite Scientifique, Technologique et Professionnelle
Lycée Paul VINCENSINI et Lycée Fred SCAMARONI
- BASTIA -

PAIEMENT DES BOURSES NATIONALES DE LYCÉE

PROCURATION - ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

Ministère de l'Éducation Nationale

Département de la Haute-Corse

Lycée Paul VINCENSINI

Lycée Fred SCAMARONI

Je soussigné(e) -

Agissant en qualité de père mère représentant légal de l'enfant

Donne procuration au proviseur du lycée sus-indiqué pour l'année scolaire 2026-2027 pour

- ▶ Percevoir en mon nom le montant de la bourse nationale d'études du second degré de lycée attribuée à mon fils, ma fille :

NOM

PRÉNOM.....

Elève de cet établissement en classe de

- ▶ D'en donner valable décharge au comptable public et de verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre des frais d'internat ou de demi-pension de mon enfant et à me verser le solde éventuel par virement*

- Joindre le RIB du parent demandeur de la bourse nationale (même nom que sur la notification d'attribution)

Bastia, le

Signature du parent, du responsable de l'élève

Inscription au Service de demi-pension ou internat 2026-2027

A CONSERVER

PIECE A FOURNIR OBLIGATOIREMENT : UN RIB OFFICIEL (avec le logo) du responsable financier

L'inscription ne sera validée qu'après réception du dossier complet.

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION OU INTERNAT

Toute inscription en qualité de demi-pensionnaire ou d'interne pour une nouvelle année scolaire est **soumise au paiement des trimestres précédents.**

CHANGEMENT DE STATUT

Les élèves pourront changer de statut en cours d'année scolaire.

La demande doit être effectuée avant la fin du trimestre précédent par lettre ou mail à l'adresse frais-scolaires@montesoro.net obligatoirement :

- Soit avant le 31 décembre 2026 pour le 2^e trimestre
- Soit avant le 31 mars 2027 pour le 3^e trimestre.

Pour les externes, il est possible sous certaines conditions de prendre un repas exceptionnel pour un montant de 6€50.

MONTANT ET PAIEMENT DES FRAIS DE DEMI-PENSION ET D'INTERNAT

Le montant forfaitaire est arrêté pour chaque année civile par la Collectivité de Corse.

Les familles reçoivent une facture par trimestre scolaire après déduction de la bourse éventuelle.

Les modalités de paiement sont indiquées sur la facture.

En cas de difficultés financières, la famille est invitée à prendre rendez-vous avec le service social afin de solliciter l'aide du Fonds Social.

Dans tous les cas, il est vivement recommandé de ne pas attendre les lettres de rappel ou les mises en demeure de l'huissier pour se manifester.

REMISES ET DEDUCTIONS

Les cas permettant une remise d'ordre sur le montant forfaitaire du trimestre sont :

- Les stages en entreprise (sauf si par convention le lycée continue de prendre en charge les frais de restauration de l'élève demi-pensionnaire ou interne en stage),
- Pour une absence de plus de 15 jours consécutifs (hors vacances scolaires) justifiée par un certificat médical et à la demande écrite de la famille au service d'intendance – bureau n° 10,
- exclusion de l'élève par mesure disciplinaire,
- fermeture du service d'hébergement à l'initiative de l'établissement.

Dans tous les autres cas :

- absence de professeurs,
- voyage scolaire,
- maladie de moins de 15 jours,
- observance religieuse,
- fin de cours anticipée, périodes d'examen, manifestation devant le lycée ...

le forfait reste en vigueur et aucune remise d'ordre ne sera consentie.

Sur demande écrite, les situations particulières pourront être examinées par le chef d'établissement.

SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

LA DEMANDE D'ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À LA BOURSE EST À PRIVILÉGIER

Qui fait la demande ?

La demande est effectuée par les personnes qui ont **la charge fiscale de l'enfant**, et qui **assurent financièrement son entretien** (les dépenses liées à la nourriture, au logement et à l'habillement).

Rappel : les apprentis et étudiants de l'enseignement supérieur scolarisés en lycée ne sont pas éligibles aux bourses de lycée.

Quels sont les avantages ?

- Les informations transmises sur le foyer permettent à l'administration de récupérer automatiquement les données fiscales nécessaires à l'étude de votre droit à bourse.
- Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire.
- Mon droit à la bourse sera étudié automatiquement à **chaque rentrée scolaire**, sans avoir de démarche à réaliser.

Attention :

- * l'inspection académique peut vous demander de lui transmettre par mail votre attestation CAF/MSA.
- * si votre situation familiale évolue, vous devez en informer l'établissement pour mettre vos informations à jour.

- Je pourrai retirer mon consentement à tout moment si je le souhaite.

Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Educonnect ou par le formulaire papier.

Rappel : pensez bien à faire votre déclaration de revenu. En effet, le calcul de vos droits se base sur votre avis d'imposition, en particulier sur le revenu fiscal de référence et le nombre d'enfants à charge.

Comment faire sa demande ?

Elle s'effectue via la **fiche de renseignement papier** fournie par l'établissement et la transmission du **RIB officiel du responsable légal** faisant la demande de bourse.

Quelles sont les informations nécessaires ?

- Je **donne mon consentement** à l'étude automatique de votre droit à bourse.
- Je renseigne **les données d'état civil** nécessaires (nom, prénom, date et lieu de naissance).

Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les noms et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales.

- Si je suis en concubinage (hors mariage ou Pacs), je renseigne les données d'état civil de mon concubin ou ma concubine (nom, prénom, date et lieu de naissance).
Cela permettra la récupération automatique de l'ensemble des données fiscales du foyer.

Il est important de retenir que sans consentement à l'étude automatique de votre droit à bourse, vous devrez déposer une nouvelle demande de bourse à chaque rentrée scolaire pour chacun de vos enfants soit par Educonnect soit en format papier.

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

**Cité Scientifique, Technologique et Professionnelle
Lycée Paul Vincensini et Lycée Fred Scamaroni
BASTIA**

LYCEE PAUL VINCENSINI

LYCEE FRED SCAMARONI

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom : Sexe* : F M
Prénom 1* (3) :
Classe :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

- Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse
 Non, je refuse

Vous-même :

Nom de famille* (1) :
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

- Oui Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.
Son nom d'usage (2)
Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :
Sa date de naissance* : __/__/____ Son pays de naissance* :
Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Document obligatoire : RIB original du responsable légal demandeur de la bourse nationale

Si vous renoncez à cette démarche, il vous appartient de déposer une demande en ligne via Educonnect ou une demande papier du 01 septembre au 15 octobre 2026 inclus.

Date : __/__/____

Signature :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**BAREME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE
Année scolaire 2026-2027**

Barème d'attribution des bourses de lycée 2026-2027

Année de référence des revenus : 2025

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	22 037	17 445	14 816	11 949	7 426	2 902
2	23 731	19 033	16 162	13 034	8 252	3 468
3	27 121	22 204	18 856	15 208	9 902	4 596
4	31 360	25 378	21 550	17 380	11 551	5 723
5	35 597	30 136	25 591	20 639	14 027	7 414
6	40 684	34 893	29 632	23 900	16 504	9 105
7	45 769	39 652	33 674	27 156	18 978	10 799
8 ou plus	50 855	44 412	37 715	30 415	21 454	12 489
Montant annuel de la bourse	504 €	621 €	732 €	843 €	957 €	1 071 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse nationale de lycée.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

(*) attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
--	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : **341,71 €**